FEB 121975

Fiendo Canada

Volume 1, No 4

le 31 janvier 1973



Affaires extérieures Canada External Affairs Canada

Revue de l'économie canadienne en 1972 et perspectives pour 1973, 1 Le CTC lance le "Mois du retraité", 3 Nouveau répertoire géographique du Nouveau-Brunswick, 3 Son courage lui mérite la médaille de bravoure de la Royal Society, 3 Règlement sur la fiche d'entrée des non-immigrants et sur les visas d'emploi, 4 Premières acquisitions de la Banque d'oeuvres d'art, 4 Un consulat général à Atlanta, 4 Accord international sur le cacao, 5 Le Conseil des Arts aide aux boursiers de doctorat. 5 Timbre en l'honneur de Monseigneur de Laval. 5 Études lacustres et gestion des pêcheries, 5 Enquête sur les voyages des Canadiens, 6



Revue de l'économie canadienne en 1972 et perspectives pour 1973

Voici quelques extraits d'un discours prononcé récemment par le ministre de l'Industrie et du Commerce, M. Alastair Gillespie:

L'économie canadienne a fortement progressé en 1972. Malgré certaines inégalités, la tendance a suivi durant toute l'année le même rythme d'expansion rapide, conséquence de l'importante reprise de 1971. Le rendement a augmenté d'environ 5.5 pour cent, soit à peu près le même pourcentage que celui de la production globale de l'année précédente; cet accroissement concorde très bien avec le potentiel à long terme du pays. Il est encourageant de voir que le dernier trimestre a dénoté une relance particulièrement marquée de l'activité économique après un ralentissement temporaire au cours du troisième trimestre.

En 1972, les nouvelles possibilités d'emploi ont augmenté de 3 pour cent par rapport à 1971. En même temps, la main-d'oeuvre a continué de s'accroître plus rapidement que dans la plupart des pays économiquement développés. Le nombre de jeunes travailleurs entrant sur le marché du travail s'accroît encore beaucoup dans des catégories où le manque d'expérience rend l'embauche plus difficile. C'est pourquoi le chômage persiste en dépit des mesures fermes qui ont été prises pour donner du travail à tous ceux qui en cherchent. Le taux de chômage pour toute l'année n'a guère varié par rapport au taux de 6.3 pour cent en 1971.

L'amélioration de la productivité au cours des deux dernières années a été très utile dans la lutte pour enrayer l'inflation. Néanmoins, le taux d'augmentation des prix est demeuré élevé. Le regain de l'activité économique s'est accompagné d'une accélération de la tendance à l'augmentation des prix après que la tension inflationniste

se fut atténuée en 1970 et en 1971. Une importante augmentation du prix des aliments, après une année de stabilité relative, a largement contribué à la hausse constante des prix. Cependant, l'indice des prix du Canada a été meilleur que celui de la plupart des autres pays industrialisés. Les États-Unis, qui ont exercé un certain contrôle des salaires et des prix durant l'année, semblent être le seul pays où la hausse générale des prix soit plus faible...

Le commerce

La tendance à exporter des marchandises canadiennes s'est renforcée en 1972, en dépit de nombreuses variations d'un mois à un autre dues aux interruptions d'envois, consécutives aux grèves des débardeurs au Canada et à l'étranger. Le total des exportations a progressé d'environ 13 pour cent par rapport au niveau de 1971, une augmentation deux fois plus rapide que celle de l'année précédente.

La progression marquée des exportations aux États-Unis, qui témoigne de la forte reprise de l'économie américaine, explique en grande partie l'augmentation absolue des exportations canadiennes. Les ventes outremer se sont améliorées ces derniers mois, après la période de relâchement économique de plusieurs pays industriels en 1971. Durant toute l'année, les exportations vers le Japon, l'Amérique latine et les pays socialistes se sont largement accrues. Les exportations vers la Grande-Bretagne et les autres pays du Commonwealth, ainsi que vers la Communauté économique européenne, ont récemment tendu à augmenter après une période relativement creuse pendant une bonne partie des deux dernières années. Facteur d'importance capitale pour le Canada, le redressement et l'expansion de l'économie américaine se sont poursuivis rapidement cette année et ont donné une forte impulsion au commerce d'exportation du Canada. Le ralentissement de l'expansion de plusieurs marchés étrangers a quelque peu restreint le volume des ventes outre-mer pendant une bonne partie de 1972. Cependant, la relâche de ces économies a été relativement brève et il est évident qu'à l'heure actuelle une relance plus forte se fait sentir, sous l'impulsion de politiques fiscales et monétaires plus expansionnistes.

Les importations de marchandises ont été de beaucoup supérieures aux exportations, continuant de s'accroître au fur et à mesure que l'économie canadienne prenait de l'expansion. En conséquence, l'excédent au chapitre du commerce des marchandises a considérablement diminué pour la seconde année consécutive, passant de plus de deux milliards de dollars en 1971 à près de la moitié de ce chiffre en 1972. Ce fléchissement de l'excédent du commerce des marchandises se traduit par une détérioration de la balance des comptes courants; les transactions avec les autres pays sont passées d'un excédent de près d'un milliard de dollars en 1970 à un déficit à peu près équivalent en 1972.

Le milieu extérieur a été plus favorable qu'en 1971. Amorcé en décembre 1971, le réalignement des devises a, par l'amélioration de l'équilibre concurrentiel entre les principaux pays associés, diminué l'incertitude entourant le système monétaire international et renforcé la confiance du milieu des affaires canadien.

L'industrie

La production industrielle a progressé plus rapidement, à mesure que les demandes du marché se faisaient plus fortes, marquant un accroissement de près de 6 pour cent en 1972, comparativement à 4.5 pour cent en 1971. La production accrue d'un nombre toujours plus grand d'industries manufacturières a largement contribué à cet essor. Plusieurs industries qui faisaient montre de lenteur lors de la reprise ont fait preuve d'une vigueur accrue, notamment les industries des pâtes et papier. L'industrie du papier journal, du carton et des autres papiers ont réalisé des gains importants. On note des progrès encourageants dans d'autres secteurs primordiaux de fabrication de denrées périssables, tels que les aliments et les boissons, les textiles, l'habillement et les produits chimiques. La fabrication des biens durables a traversé une période de grande activité. C'est le cas des industries du bois, par suite d'un regain impressionnant de la production du bois et des ventes d'exportation. L'industrie automobile est restée forte, dépassant sa production record de 1971 (1.4 million de véhicules).

Perspectives pour 1973

L'amélioration persistante de l'économie laisse entrevoir des perspectives économiques très prometteuses pour l'an prochain. Après deux ans de croissance accélérée, les entreprises canadiennes semblent vouées à d'importants progrès en 1973. Les forces du marché qui ont favorisé la croissance en 1972 restent fortes et devraient contribuer à soutenir l'expansion. Les autres influences importantes qui ont donné le coup d'envoi à la reprise sont susceptibles d'accentuer leur effet stimulant. Sur la scène internationale. l'atmosphère de crise s'est considérablement détendue par suite des ajustements consécutifs aux réalignements de devises de l'année dernière.

Les dépenses à la consommation

Les consommateurs sont dans une bonne position financière grâce à l'augmentation du revenu disponible. Les dépenses à la consommation sont donc susceptibles de demeurer une importante ligne de force en 1973, mais l'on ne peut s'attendre à ce que le taux d'accroissement très élevé qu'on a connu récemment se maintienne tout au long de l'année. La demande de maisons restant forte et les hypothèques étant plus faciles à obtenir dans le cas des habitations approuvées par la Société centrale d'hypothèques et de logements, le secteur de la construction de maisons restera sans doute très actif, sans guère dépasser cependant le niveau très élevé atteint en 1972.

Le tableau des investissements dans les entreprises a subi quelques améliorations et la reprise devrait normalement s'accélérer durant l'année. Étant donné que l'atmosphère est propice aux ventes, on éprouvera davantage le besoin d'augmenter la capacité de production. Les résultats d'une étude effectuée vers la fin de

1972 sur les projets d'investissements des grandes entreprises du Canada montrent que celles-ci ont l'intention d'accroître leurs dépenses en immobilisations de près de 10 pour cent en 1973...

Perspective encourageante

En somme, les indices actuels laissent entrevoir une accélération du taux de progression des exportations de marchandises canadiennes en 1973 et une expansion mieux équilibrée, tant du point de vue des marchés que de celui des produits. En même temps, les importations du Canada devraient diminuer quelque peu par rapport à leur niveau exceptionnellement élevé de 1972. La reprise de l'activité économique qui s'opère dans plusieurs pays industriels devrait concrètement les inciter à donner moins d'importance à leurs exportations et plus d'importance à leurs marchés intérieurs. Parallèlement, l'affaissement récent des taux de change canadiens applicables à plusieurs grandes devises devrait également jouer en faveur du Canada.

Ces prévisions suggèrent donc que l'importante réduction de la balance commerciale du Canada, qui s'est produite en 1972 lorsque les importations accusaient une augmentation plus rapide que les exportations, ne se répétera pas en 1973. Les exportations et les importations du Canada seront sans doute mieux équilibrées, ce qui favorisera l'activité économique au pays. Il est important de rappeler, toutefois, que cette amélioration ne se produira pas automatiquement et que le Canada devra continuer de développer sa productivité et d'assainir le rapport coût-prix de vente de ses marchandises s'il veut soutenir la concurrence au pays et à l'étranger...

Le chômage et l'inflation, problèmes majeurs

Ces perspectives sont très encourageantes pour 1973, mais cependant le Canada devra faire face à des problèmes et à des incertitudes qui ont parfois l'allure de défis, et devra rester vigilant dans la poursuite des objectifs économiques fixés. Les principaux problèmes consisteront encore à trouver les moyens de créer des emplois pour les travailleurs canadiens et de réduire le chômage, tout en

Le CTC lance le "Mois du retraité"

Une "Campagne SOS" d'appui aux retraités sera lancée le mois prochain par le Congrès du Travail du Canada dans le cadre du mois de civisme qu'observe traditionnellement, chaque février, cette centrale syndicale de 1,800,000 adhérents.

Le président du CTC, M. Donald MacDonald, a expliqué à ce sujet que la centrale inviterait ses organisations affiliées à: établir des comités, là où ils n'existent pas encore, chargés de collaborer avec les retraités; entrer en relations avec les porte-parole de groupements de retraités pour discuter de la meilleure façon de mettre leurs efforts en commun; aider à établir des clubs de retraités; mettre au point des services d'orientation pour renseigner les retraités sur les avantages auxquels ils ont droit; appuyer activement le programme législatif formulé par la Fédération nationale des pensionnés et citovens séniors.

"Le mouvement syndical, a expliqué M. MacDonald, s'est toujours consacré à la tâche d'aider nos retraités à conserver respect et dignité et à maintenir leur contact avec la collectivité.

"Beaucoup de nos syndicats poursuivent déjà un programme actif dans ce domaine. Mais au rythme effréné où va la société d'aujourd'hui il est indispensable que le mouvement syndical décuple ses efforts.

"En imprimant l'impulsion nécessaire et en nous servant des capacités d'organisation dont nous pouvons à juste titre être fiers, nous pouvons rallier beaucoup d'autres groupements intéressés et aider ainsi les retraités à vivre une vie plus pleine et plus satisfaisante."

Nouveau répertoire géographique du Nouveau-Brunswick

On pourrait penser à la lecture de noms aussi typiquement français que: Bar-de-Cocagne, Cap-Lumière, Pointe à l'Église, Jeanne-Mance, Lauvergot, que ces endroits se trouvent en France, ou peut-être encore én Louisiane française, ou plutôt qu'ils représentent des paroisses ou quelques petits hameaux du Québec. Tel n'est pas le cas, ce sont tout simplement des noms géographiques de la province du Nouveau-Brunswick. Et il y en a d'autres, comme Cap-Brûlé, Balmoral, Lamèque, Patrieville, Montagne-de-la-Croix et Barachois à Colas.

Ces toponymes bien particuliers se trouvent parmi les 14,000 noms d'endroits et accidents géographiques qui paraissent dans le volume du nouveau Répertoire géographique du Canada concernant le Nouveau-Brunswick. C'est une publication du ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources destinée au Comité permanent canadien des noms géographiques. La dernière édition du répertoire de cette province remonte à 1956 et contenait les noms de 7,000 endroits seulement.

Le nouveau répertoire géographique est une publication bilingue comprenant un glossaire de terminologie, une carte du Nouveau-Brunswick qui représente les comtés et les paroisses tout en fournissant avec une exactitude rigoureuse la position géographique de chacun d'eux, ainsi qu'une carte contenant des indications sur la façon de se procurer des cartes des régions de la province à l'échelle de 1:50,000.

On trouve également dans ce répertoire des noms d'endroits aussi pittoresques que Bay du Vin, Bon Accord, Rocheville, Plaine à Jérôme, La Passe, Petit-Paquetville, Pointe à Poulette, Rivière-des-Caches, Sainte-Marie-sur-Mer, Terrains de l'Évêque et l'Île à Zacharie. Des rangs et des villages rappellent des noms de familles d'origine française comme Rang-des-Bossé, Rang-des-Bourgoin, Rang-des-Deschênes, Rang-des-Collin, Rang-des-Couturier, Rang-des-Lavoie, Rang-des-Morneault. Il en est ainsi de Village-des-Arsenault, Village-des-Belliveau, Village-des-Cormier, Village-des-Léger et Village-des-Poirier.

D'autres noms d'endroits cependant sont aussi farfelus que: Arthurette, Branche à Charles, Monument, Fourche-à-Clarke, Petit-Large et tout particulièrement Saint-Amateur! D'autres, au contraire, ont une expression poétique: Val-D'Amour, Pointe à la Gadèle, Roches du Cheval-Blanc, Champdoré, Bellefleur. On y trouve même une Notre-Dame-des-Erables.

Le mode de préparation du Répertoire géographique est l'un des plus efficaces au monde. Des spécialistes du Comité permanent canadien se sont rendus sur place interroger les gens, comparer l'épellation des noms et déterminer avec certitude les accidents géographiques suivant un plan échelonné sur deux ans. D'une façon générale, ils ont utilisé jusqu'ici, pour la réalisation des répertoires géographiques, les noms paraissant sur les cartes et documents existants. Mais par suite de révisions effectuées sur les lieux, le répertoire des noms a doublé et permis de découvrir un taux d'inexactitude de 20 pour cent dans les documents et cartes déjà publiés. La même méthode sera utilisée pour la préparation des répertoires géographiques de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Nouvelle-Écosse.

Son courage lui mérite la médaille de bravoure de la Royal Society

Pour s'être porté à la défense de sa fiancée attaquée par un ours grizzly, M. Malcolm Aspeslet, âgé de 20 ans, d'Edmonton, a reçu la médaille d'or Stanhope décernée en 1972 par la *British Royal Humane Society*. Il a perdu un oeil et a été blessé à la tête au cours de sa lutte avec l'ours.



Photo Vancouver Sun

Malcolm Aspeslet, qui a perdu un oeil et a été grièvement blessé par une ourse qui attaquait sa fiancée, doit encore subir des interventions chirurgicales.

En octobre dernier, M. Aspeslet, qui est cuisinier, et sa fiancée, Mlle Barbara Beck, étaient en excursion dans le parc national Glacier en Colombie-Britannique, quand, au tournant d'un sentier, ils arrivèrent face à face avec une ourse grizzly et ses oursons. L'ourse ayant attaqué sa compagne, le jeune homme sauta sur le dos de l'animal et le frappa de son couteau en criant à la jeune fille de simuler la mort. Il roula avec l'animal en bas d'un talus de 20 pieds et l'ourse, se rappelant soudainement ses petits, l'abandonna et partit à leur recherche.

La médaille, qui est la marque d'honneur la plus élevée offerte par la Royal Society, est décernée tous les ans pour le plus grand acte de bravoure dont les sociétés de protection des pays du Commonwealth ont fait état au cours de l'année.

Règlement sur la fiche d'entrée des non-immigrants et sur les visas d'emploi

Tous les visiteurs (non-immigrants) qui désirent travailler au Canada doivent, depuis le 1er janvier, obtenir un visa d'emploi selon l'annonce faite en fin d'année par le ministre de la Main-d'oeuvre et de l'Immigration, M. Robert Andras. En outre, les visiteurs qui veulent demeurer plus de trois mois au Canada devront s'inscrire auprès d'un fonctionnaire de l'immigration.

Le dessein et la conséquence de cette nouvelle réglementation, expliquait M. Andras, sont de "contrôler l'emploi des visiteurs au Canada et de faciliter les allées et venues des touristes."

Monsieur Andras a tenu à souligner que ces nouvelles dispositions du "Règlement sur la fiche d'entrée des non-immigrants et sur les visas d'emploi" ne s'appliquent ni aux Canadiens ni aux immigrants reçus.

"Ce règlement, a poursuivi le ministre, protégera l'effectif ouvrier canadien contre l'emploi injustifié et à court terme de main-d'oeuvre étrangère, établissant du même coup un certain contrôle des visiteurs dont le séjour se prolonge.

"En réalité, les nouveaux règlements seront à l'avantage de l'économie canadienne: ils mettront un plus grand nombre d'emplois à la disposition des Canadiens, tout en maintenant les facilités d'entrée pour les millions de visiteurs que reçoit le Canada chaque année."

Puisque la plupart des 38 millions de visiteurs venant au Canada chaque année n'y demeurent pas et n'y prennent pas d'emploi, leur entrée comme touristes ne sera pas affectée. Seul le petit nombre de ceux qui veulent passer plus de trois mois au Canada ou y trouver du travail auront besoin de documents. On croit que ce système, non seulement facilitera le passage des touristes, mais éliminera en outre la nécessité d'un long examen pour établir le contrôle des personnes autres que les citoyens canadiens et les immigrants reçus.

En annonçant le nouveau règlement, M. Andras a souligné que "la plupart des pays développés font usage d'un permis de ce genre pour contrôler l'emploi des étrangers dans les limites de leur territoire. Les États-Unis, la Grande-Bretagne et la France ont un système semblable.

"Cela ne signifie pas qu'on interdira à tous les non-immigrants de travailler au Canada. A moins d'exemption, les visiteurs ne pourront pas obtenir un visa d'emploi s'il y a des citoyens canadiens ou des immigrants capables de faire le travail et en mesure de remplir le poste disponible."

Premières acquisitions de la Banque d'oeuvres d'art

Le Conseil des Arts du Canada a publié récemment une première liste d'artistes professionnels canadiens dont il a acquis des oeuvres pour sa Banque d'oeuvres d'art. Au total, le Conseil a acheté 1,128 pièces d'une valeur globale de \$669,500, exécutées par 194 artistes.

La somme consacrée à ces achats représente environ les deux tiers du million de dollars dont la Banque dispose pour l'année 1972-1973. Le budget total de la Banque, pour une période de cinq ans, est de cinq millions de dollars.

La Banque a pour mission de louer des oeuvres d'artistes canadiens aux ministères et organismes fédéraux qui désirent les exposer dans des lieux publics. En plus d'encourager les artistes, elle donnera ainsi au public l'occasion de se familiariser avec la production canadienne contemporaine. Le Conseil espère que cette initiative stimulera l'activité des collectionneurs et servira d'exemple à l'entreprise privée.

Les oeuvres ont été choisies avec le concours de comités consultatifs groupant des conservateurs de musées, des collectionneurs privés, des artistes et d'autres spécialistes. Ces comités sont essentiellement provisoires, en sorte qu'un même artiste a affaire, à chaque présentation, à un groupe entièrement différent. Les comités ont examiné au total plus de 5,000 pièces dans un certain nombre de villes du Canada. D'autres comités se rendront sous peu dans ces mêmes villes et dans les régions qui n'ont pas encore recu une première visite. Les artistes qui désirent proposer des oeuvres peuvent, d'autre part, envoyer des diapositives ou d'autres documents directement au Conseil des Arts à Ottawa.

Un consulat général à Atlanta

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé le 11 janvier l'ouverture d'un consulat général à Atlanta, en Georgie (É.-U.).

M. Sharp et M. Alastair Gillespie, ministre de l'Industrie et du Commerce, s'accordent pour dire qu'en raison de la forte activité économique et industrielle de cette région, la nouvelle mission s'occupera principalement de la promotion des exportations et de la promotion industrielle. La mission d'Atlanta sera également chargée des fonctions habituelles relatives à l'information, à la main-d'oeuvre et l'immigration et aux affaires consulaires. Le ministère de l'Industrie et du Commerce a maintenant des bureaux chargés de promouvoir les échanges commerciaux dans 75 missions canadiennes disséminées dans 54 pays.

Le consulat général d'Atlanta a été officiellement ouvert par le maire d'Atlanta et l'ambassadeur du Canada à Washington, M. Marcel Cadieux.

M. Arthur W. Evans, ancien consul et délégué commercial à la Nouvelle-Orléans, a été nommé consul général et délégué commercial intérimaire à Atlanta.

Accord international sur le cacao

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a annoncé récemment que M. Saul F. Rae, ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès des Nations Unies, a signé, au nom du Canada, l'Accord international sur le cacao.

L'accord, qui a été signé à New York le 12 janvier, est issu d'une Conférence internationale sur le cacao à laquelle 55 nations ont participé. Ouvert à l'accession jusqu'à la fin d'avril, l'accord entrera en vigueur à ce moment-là ou au moment où les pays qui exportent 80 pour cent de la production mondiale de cacao ou ceux qui en importent 70 pour cent auront déposé les instruments de ratification.

Le but primordial de l'accord est de veiller au bon ordre et à la stabilité du marché international du cacao. Jusqu'à présent, en effet, les prix, la production et les gains à l'exportation des pays en voie de développement producteurs de cette denrée de base étaient sujets à de grandes fluctuations. En instaurant un dispositif de contingentement à l'exportation et en créant un stock régulateur, l'accord contribuera à maintenir les prix entre 23 et 32 cents (E.-U.) la livre. La nouvelle stabilité du marché permettra en outre aux acheteurs de cacao dans des pays comme le Canada de mieux asseoir leur planification à long terme.

Les principaux pays producteurs de cacao sont le Ghana, le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Brésil et le Cameroun. Le Canada, dont les importations s'élèvent à 1.5 pour cent du total mondial, se classe au neuvième rang des importateurs de cacao.

Le Conseil des Arts aide aux boursiers de doctorat

Le Conseil des Arts du Canada a annoncé récemment la publication de son Répertoire annuel de boursiers de doctorat, édition 1972. Destiné principalement aux employeurs canadiens en quête de spécialistes des humanités et des sciences sociales, ce répertoire fournit des renseignements utiles sur 1,045 boursiers du Conseil des Arts qui font actuellement leur troisième ou leur quatrième année d'études de doctorat.

Le répertoire a été distribué à plus de mille personnes ou institutions: doyens et directeurs de département des universités canadiennes, compagnies privées et agents du personnel au service de la fonction publique. D'autres exemplaires ont été mis à la disposition des Centres de maind'oeuvre du Canada et de l'Association des universités et collèges du Canada.

Pour la première fois, le Conseil a eu recours aux étudiants eux-mêmes pour la préparation de ce répertoire. En mai dernier, il a envoyé un questionnaire à 1,365 boursiers, et les renseignements recueillis lui ont permis de compléter son information. (Les deux premières éditions du répertoire étaient fondées sur les dossiers des boursiers.)

Le répertoire groupe les boursiers selon leur discipline et fournit les renseignements suivants: l'âge de l'étudiant, sa spécialité, la date où il s'attend à terminer ses études, les diplômes déjà obtenus, et la date où il sera disponible pour un emploi.

Timbre en l'honneur de Monseigneur de Laval

Un timbre de 8 cents sera émis pour célébrer le 350e anniversaire de la naissance de François de Montmorency-Laval qui fut l'un des bâtisseurs de la Nouvelle-France et joua un rôle important dans l'histoire du Canada. Ce timbre sera émis par les Postes canadiennes le 31 janvier 1973.

Monseigneur de Laval, premier évêque de Québec, contribua grandement à l'essor et à la réorganisation de la Nouvelle-France. Il encouragea les établissements d'éducation que possédait déjà la colo-



nie, et il en fonda de nouveaux tels que le Grand séminaire de Québec, en 1663, et le Petit séminaire de Québec, en 1668. Il fonda également l'École des arts et métiers de Saint-Joachim et une petite école où les enfants blancs et indiens pouvaient apprendre à lire et à compter.

Monseigneur de Laval naquit le 30 avril 1623, à Montigny-sur-Avre, dans la région de Chartres, en France. Il reçut son instruction chez les Jésuites, à La Flèche, et fut ordonné prêtre en 1647. Avec le titre d'évêque de Pétrée, il fut nommé Vicaire apostolique de Nouvelle-France et s'embarqua pour Québec en 1659. En 1674, il devint évêque de Québec. Pendant les trente années de son épiscopat, Monseigneur de Laval fonda en moyenne une paroises par an. Il mourut à Québec le 6 mai 1708, quelque cinquante ans après son arrivée en Nouvelle-France.

Études lacustres et gestion des pêcheries

Les ressources hydrauliques et halieutiques de l'Ontario sont tellement vastes que l'on n'a jamais encore fait le compte exact des lacs de la province. On estime qu'il pourrait y en avoir jusqu'à 400,000 dont la plupart abritent des ressources halieutiques ou pourraient être aménagés à cette fin.

Pour assurer une gestion rationnelle de cette importante ressource renouvelable, il faut reconnaître les caractéristiques physiques, chimiques et biologiques des lacs. La collecte efficace de ces données, leur analyse et l'établissement de dossiers complets sur les lacs exigent une étude uniforme et bien organisée. Après avoir terminé ces études, on peut mettre l'informatique à contribution pour la compilation des rapports.

Les études lacustres forment une partie intégrante des programmes de gestion des pêcheries depuis la création d'un service chargé de faire l'inventaire des ressources halieutiques, et notamment de coordonner l'inventaire des lacs et des cours d'eau. En se fondant sur les résultats des études lacustres, on peut établir si les lacs sont propres à l'alevinage et de quelles espèces de poisson les ensemencer. Les études menées à

l'égard des lacs déjà ensemencés fournissent des renseignements importants sur la réussite de l'alevinage et les problèmes qui se posent.

Méthode habituelle

L'été est le meilleur temps de l'année pour faire une étude complète d'un lac. On recrute habituellement des étudiants en biologie auxquels on fait suivre, avant de les envoyer dans les districts qui leur sont assignés, un cours de deux semaines sur les techniques des études lacustres. Ces cours sont donnés à Dorset (Ontario) dans la seconde moitié de mai, car cette époque de l'année coincide avec la fin de l'année universitaire et la fonte des glaces. Le programme du cours comprend une semaine complète de cours magistraux puis, après avoir consacré trois jours à une étude lacustre, les étudiants passent le temps qui reste à rédiger, sous surveillance, un rapport complet. Bien que ce cours soit précisément axé sur les études lacustres, la formation reçue touchant la façon de prendre des notes et les méthodes scientifiques s'applique à tous les aspects de l'observation de la faune lacustre et terrestre.

Avant de commencer l'étude proprement dite, on prépare des cartes des lacs indiquant la superficie et la longueur du rivage, ainsi que toutes les autres données pertinentes.

Une fois sur place, on prospecte d'abord le rivage en notant les types de sols et de roches, les essences d'arbres et la végétation aquatique, ainsi que les points d'accès, les affluents, les décharges et le débit calculé en pieds cubes par seconde. A l'aide d'une sonde, on mesure la profondeur de l'eau sur des lignes tracées entre des points de repère. On note également tous les bas-fonds et les récifs, y compris les fayères naturelles et la nature du fond sur toute l'étendue du lac. Au point le plus profond du lac, on installe une station limnologique afin de mesurer la teneur en oxygène, le pH et l'alcalinité totale, et de relever les variations de température pour établir la thermocline. La turbidité, le taux de pénétration de la lumière et la couleur de l'eau sont également déterminés à la station. Un échantillon d'eau est prélevé pour calculer la proportion totale de solides dissous, ce qui permet de juger de la productivité du lac.

Le biologiste prend également note de toute la faune qui dépend du lac, comme le chevreuil, l'orignal, le castor, la loutre, les oiseaux aquatiques et les oiseaux du littoral.

Le dossier historique du lac doit contenir des données sur la pêche commerciale, la pêche sportive, les barrages, la pollution, les fluctuations du niveau de l'eau, les centre d'hébergement des touristes et les chalets.

Échantillonnage des prises

Une fois cette première phase du travail terminée, on fait un échantillonnage des prises au moyen d'un filet maillant ou d'une nasse. On place, aux endroits les plus propices du lac, des filets d'échantillonnage dont la grosseur des mailles, variant de un pouce et demi à cinq pouces, change à tous les 50 pieds. On laisse habituellement les filets tendus la nuit, au moment où les poissons sont le plus actifs. Lorsque les filets sont retirés, les poissons sont échantillonnés pour qu'on puisse déterminer leur longueur, leur poids, leur sexe et leur âge, le contenu de leur estomac et la présence de parasites ou de maladies. On prélève également des échantillons des écailles en vue de déterminer les groupes d'âge et le taux de croissance des diverses espèces. On ramasse aussi un échantillon des poissons d'appât.

La dernière phase de l'étude consiste à établir un point de repère permanent pour les études ultérieures qui servira également à mesurer les fluctuations du niveau de l'eau.

Une fois que tous les renseignements ont été recueillis, on rédige le rapport et on dresse des cartes en courbes de niveau. Ces données sont ensuite analysées à des fins de gestion.

Bref, on étudie actuellement les lacs de chaque district afin de déterminer leur potentiel actuel et futur en ce qui a trait aux poissons, à la faune terrestre et aux loisirs. Pour le pêcheur, il y a l'avantage supplémentaire que représentent les cartes en courbes de niveau et les renseignements destinés à la gestion des ressources. Les cartes sont lithographiées sur du papier hydrofuge et un y lit notamment

des données physiques et des renseignements sur les antécédents du lac, ses caractéristiques, les espèces de poisson qu'on y trouve, les possibilités de pêche de même que les modes d'accès et les installations disponibles.

Enquête sur les voyages des Canadiens

Les résultats de l'enquête de 1971 sur les voyages des Canadiens révèlent que les résidents canadiens ont dépensé 1,325 millions de dollars en 1971 pour des voyages de 100 milles et plus au Canada. Ces dépenses ont été faites par 17.0 millions de personnes qui ont effectué 31.4 millions de voyages-personnes, dont 85 pour cent en autocar, 4 pour cent en avion, 3 pour cent par chemin de fer et 3 pour cent à l'aide d'un autre moyen de transport.

Répartis trimestriellement, 15 pour cent des voyages ont eu lieu au premier trimestre de 1971, 24 pour cent au deuxième, 39 pour cent au troisième et 22 pour cent au quatrième.

suite de la page 2

jugulant l'inflation. Par ailleurs, le Canada devra s'adapter à la nouvelle conjoncture commerciale internationale qui résultera de l'adhésion de la Grande-Bretagne, de l'Irlande et du Danemark à la Communauté économique européenne...

En résumé, les perspectives d'une accélération du taux de croissance économique en 1973 sont favorables. Fait marquant, les progrès seront mieux équilibrés qu'ils ne l'ont été depuis un temps, car on peut déceler des tendances favorables tant dans les secteurs de la consommation que du gouvernement, des capitaux privés, des inventaires et dans la conjoncture internationale. Par ailleurs, l'amélioration probable du taux de croissance de la productivité et une hausse modérée du prix des aliments permettent d'espérer un ralentissement de la montée générale des prix.